

FEUILLE DE ROUTE

Accueil d'un collectif France Jeunes U16 / U18 & U21



Table des matières

1. ACCUEIL D'UN COLLECTIF JEUNES ET FINANCEMENT.....	3
1.2. Le Comité de pilotage	3
1.3. Responsabilité financière.....	4
1.4. Définition du « Plateau »	5
2. CONFIGURATION DU SITE DE COMPETITION.....	6
2.1. Les installations sportives & équipements techniques	7
3. ANIMATION	11

Ce document constitue la « feuille de route » pour l'organisation de **rassemblements de collectifs France jeunes**.

Le cahier des charges aura pour objectif de vous aider à organiser l'évènement au sein de votre club.

1. ACCUEIL D'UN COLLECTIF JEUNES ET FINANCEMENT

1.1. Les types de rassemblements

Stage compétition (avec matchs)
Accueil de deux délégations minimum
18/20 athlètes + de 4 à 6 staff

Stage Interne – Uniquement le collectif
France U16, U18 & U21 = 25 à 30
athlètes max

Stage Detection National – 30 jusque
40 jeunes spécial détection – catégorie
U14/U16



1.2. Le Comité de pilotage

3 entités sont parties prenantes de l'organisation :

1- **Le club accueillant la manifestation** : celui-ci est chargé de l'organisation

2- **Le Sportif** : Elle est garante de la gestion sportive de la rencontre.

Votre interlocuteur D.T.N. sera : **Le Staff et/ou manager du collectif**

3- **La Ligue Régionale et le Comité Départemental** interviennent en soutien de l'organisation à chaque fois que nécessaire. Ils sont en charge la promotion de chacune de ces manifestations, la mobilisation du plus grand nombre de supporters possible et la **recherche de subventions** pour accompagner au mieux le club.

1.3. Responsabilité financière

Le projet fédéral a pour objectif de se rapprocher des territoires, c'est dans cette démarche que les collectifs jeunes ont plaisir à se rassembler dans des clubs accueillant leur stage ou leur compétition. L'accueil d'un collectif jeunes sera source de développement pour le club, la collaboration doit être gagnant – gagnant.

Il s'agirait entre l'hôte et le sportif de trouver la meilleure combinaison possible afin de satisfaire le club.

Un stage coûte en moyenne 3500 euros pour 3 à 4 jours. Les subventions demandés à la ville, au département et à la région peuvent atteindre cette somme.

A. La F.F.H. prend en charge :

- une partie des éléments de communication relatifs à l'événement et le relai en communication au niveau national – guillaume.didelet@ffhockey.org
- les billets de train du collectif
En fonction de la distance du CREPS, il est possible que le collectif viennent directement en minibus et soit autonome dans la gestion de ses transports.

B. Le club organisateur met à disposition

- Ses installations,

Et prend en charge dans la mesure de ses capacités :

- La gestion sportive de la compétition : table technique, balles, eau, sonorisation, tour vidéo, glace...
- Les déplacements des équipes de la gare <-> hôtel, hôtel <-> terrain d'entraînement dans la mesure du possible.
- L'hôtellerie du collectif France (Hotel Standing Classique)
- La restauration du collectif France : Il conviendra de proposer le menu au préalable au staff pour validation.

Certains stages comprennent des arrangements particuliers entre nations. L'accueil d'un collectif étranger peut aussi contenir sa prise en charge financière (à échanger avec la FFH).

Sinon, il sera conseillé au club de refacturer à l'équipe étrangère présente les frais d'hôtellerie, de restauration et de bain de glace (si nécessaire).



Exemple :

Les Tchèques à Caen Avril 2022

Contact : Nicolas Chambet

06 07 18 30 35

nico.hockey.caen@gmail.com

La Pologne à Cambrai Mai 2021

Prise en charge total des Bleues pour hébergement, transport et restauration

Contact : François Wiar

06 03 43 09 81 wiar.fr@wanadoo.fr

5

C. **La Ligue Régionale et les Comités Départementaux** doivent être en mesure d'accompagner les clubs dans :

- La communication des évènements : communication digitale, affiche, contacts régionaux et départementaux, presse régionale, départementale ou locale.
- La recherche de subventions régionales notamment pour les transports des équipes.

1.4. Définition du « Plateau »



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

102 Avenue Henri Barbusse, Colombes 92700 – Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax : + 33 (0) 1 44 69 03 96 – www.ffhockey.org
SIRET : 78440610000031 – Code APE : 9312Z

Le « plateau » correspond au nombre de personnes prises en charge par le club organisateur.

Entités	Nombre de personnes (par rencontre U16 à U21)
Les joueurs	40 (20 personnes par équipe)
Le staff	4 à 6
Les arbitres par match	1
Les juges à la table technique	1
Le photographe et/ou caméraman	1
Ramasseurs de balles	4 à 6

2. CONFIGURATION DU SITE DE COMPETITION LORS DE STAGE AVEC MATCHS

Les clubs organisateurs mettront leurs installations à disposition du collectif pour l'organisation de ces rencontres internationales.



Les besoins :

- Coordination de la table technique et du secrétariat
- Coordination de l'arbitrage
- Coordination du protocole de match
- Coordination des ramasseurs de balles
- Gestion des vestiaires

2.1. Les installations sportives & équipements techniques



- Le terrain

Tous les terrains où se pratiquent les rencontres devront être tracés et équipés selon les indications données dans les règles du jeu de la Fédération Internationale de Hockey. Ils devront être également équipés de bancs de touche.

Le terrain officiel de la compétition doit être adapté à la pratique du haut niveau (propre et non glissant). Il doit être libre pour les équipes durant l'intégralité de la manifestation (au moins 1h30 minutes avant le match).

- Les bancs de touches

Les bancs, idéalement abrités doivent pouvoir accueillir 11 personnes par équipe. Le club organisateur doit mettre à disposition un branchement électrique pour le staff de l'équipe de France et de l'équipe étrangère.

- Les vestiaires

Le club doit disposer d'un minimum de 2 vestiaires séparés pour les équipes. Ces vestiaires doivent être équipés de douches, toilettes, benne pour la glace (si demandé pour ces deux derniers points). Un vestiaire supplémentaire pour les arbitres doit être disponible.

En fonction de la distance des vestiaires, une tente par équipe (avec 25 chaises) sera installée pour la mi-temps.

- **Bains de glace (à préciser en fonction des besoins des délégations)**

Le club mettra pendant le match de la glace à disposition des kinés de chaque équipe (si demande des équipes).

- **Balles**

Le collectif vient avec ses balles si nécessaire.

- **La table technique**

Elle est située dans l'axe central de la zone officielle face à la ligne médiane entre les bancs des remplaçants.

La table de marque doit pouvoir accueillir au minimum :

Deux chaises & Les deux juges de table.



- **Affichage et chronomètre**

Les installations seront équipées d'un tableau d'affichage (électronique) correspondant à la réglementation en vigueur du règlement fédéral.

Le club organisateur s'assurera du bon fonctionnement du tableau d'affichage, et prévoira une formation de l'opérateur. Il organisera l'affichage du nom des deux équipes sur le tableau d'affichage.

En cas de défection du chronométrage officiel électronique, un chronomètre de secours sera utilisé. Ce chronomètre de secours est placé obligatoirement sur la table technique.

- **Eclairage**

Le club organisateur assurera l'éclairage du terrain si nécessaire mis en fonction en configuration match avant le début de la rencontre. Une puissance de 500 Lux minimum est demandée (cf. règlement terrain FFH)

- **Line Up & Sonorisation**

Dans la mesure de son possible, le club organisateur prendra à sa charge l'installation d'une sonorisation et d'une personne en charge d'en assumer le fonctionnement.

L'implantation d'une sonorisation de qualité pour lancer **les hymnes avant matchs.**

Le club organisera au minimum 5 minutes de line up afin d'annoncer le nom des joueurs, faire venir les équipes sur le terrain avec les arbitres et ramasseurs et lancer les hymnes.

- Analyse Vidéo



Les besoins sont les mêmes des U16 aux seniors.

- **Solution** : Echafaudage ou nacelle élévatrice.

Si Nacelle prévoir une personne pour manipuler avant et pendant le match
Si Echafaudage, nécessité de régler l'accès : il est possible de fermer l'accès au niveau du sol avec grillage ou panneaux.

9

- **Position** : Derrière un des buts, collée au filet de protection. Il est important, si possible, de ne pas positionner la structure face au soleil aux heures de matchs.
- **Hauteur** : Idéalement plateforme à 7 mètres sinon 6 mètres
- **Surface plateforme** : La plateforme devra pouvoir accueillir de 2 à 4 personnes. L'idéal étant 4 personnes, (demande Senior A) mais un minimum de 2 ou 3 personnes peut être demandé en U21.
- **Electricité** : Une arrivée électrique sur la plateforme doit être prévue
- **Protection - Couverture** : Tout sera fait pour protéger la plateforme des intempéries et du soleil. Des solutions pourront être trouvées lors de l'utilisation d'une nacelle.
- **Autres** : Une arrivée électrique sur les bancs de touches doit également être prévue.

Un espace vidéo FFH doit être intégrer (si confirmation de la FFH) : 1 personne supplémentaire. A défaut, un mat ou une caméra* fixe procurant une qualité d'image HD et validée par la DTN pourra être utilisée. Le contrôle image depuis le sol s'effectuera avec un écran et le contrôle de l'enregistrement et du zoom devra pouvoir s'effectuer depuis le sol.





RECAP

	U16 au u21
Glace	Présence de bain de glaces pour le collectif France (bain froid dans les vestiaires)
Communication	Affiche réalisée par la FFH si besoin (guillaume.didelet@ffhockey.org) Relai en communication sur les canaux de communication FFH Récupération photos photographe de club sur place
Equipes	Bouteilles d'eau (1 pack d'eau par collectif en cas où par match) ou bidons d'eau + collation
Vidéo	Prévoir un emplacement pour les vidéo-analystes des deux équipes pouvant accueillir : 2 trépieds et 2 personnes (équivalent de 4 personnes) + une option FFH (1 personne)
Sonorisation et Line up	5min de Line Up & Sono pour diffuser les hymnes nationaux
Ramasseurs de balles	Pas obligatoire pour U16 Prévoir 4 à 8 pour U18
Animations	Séance de dédicace à définir avec la FFH Entraînement avec l'école de hockey du club & joueurs/joueuses EDF
Matches	Matches Amicaux uniquement – Pas de feuille de match

3. ANIMATION

La bonne gestion de la section « Animation » dans l'organisation de la rencontre peut constituer une véritable plus-value pour le club et ses licenciées.

Le club pourra profiter de la venue d'un collectif jeunes pour :

- Sessions autographes,
- Entraînement dirigé par les joueurs EDF pour école de hockey en présence du staff EDF
- Receptif avec la municipalité ;
- Invités des élus et rencontres avec les joueuses
- Animation durant la rencontre avec une musique (festive) servant d'introduction à la rencontre
- Animation le soir de la rencontre (ex/ soirée d'entreprise, hockey fluo, dédicaces avec les joueurs..)

Ex/ Calai toutes les filles du département étaient conviées à un entraînement

